

# REMERCIEMENTS

Profondément touchée et émue par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

**Madame Micheline PERRIER-RAY**

*Tenancière de l'Auberge La Venoge*

exprime sa profonde gratitude à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Vufflens-la-Ville et Chavannes-près-Renens, janvier 2013